



Au sujet du Conseil d'administration (CA) de Météo-France du vendredi 13 mars 2026

Les principales actualités figurent dans le document [accessible ici](#).

La p-dg est revenue sur plusieurs de ces actualités, notamment le réaménagement du Centre National de Prévision à Toulouse, sur le hackaton de début décembre (d'autres administrateurs en ont aussi parlé), le protocole d'accord sur la lutte contre les discriminations et les haines au sein de l'Etablissement, la vigilance inscrite comme mission de Météo-France dans son décret constitutif, Climadiag, les nouvelles conventions signées avec la DGAC, la visite du ministre de la transition écologique bien entendu – le 13 février -.

Elle est revenue sur la période des « services votés » lors de laquelle l'Etablissement était contraint de dépenser au minimum du minimum.

Le Conseil d'Administration n'a pas vu énormément de débats et [le compte-rendu de l'administration ici en lien](#) résume bien les choses :

- **approbation des comptes sociaux et consolidés 2025 (la CFDT-Météo a voté Pour)**

La CFDT-Météo est revenue sur l'exécution budgétaire de l'année, en regrettant que 3 millions d'€ n'ait pas été mis en paye sur la ligne budgétaire liée à la masse salariale (cf. p2).

- **ont été présentés le bilan du contrat d'objectifs et de performance (COP) pour l'année 2025 ainsi que la trame du futur COP 2027-2031**

Les agentes et agents de Météo-France peuvent relever la tête : tous les administrateurs ont félicité l'Etablissement pour la réalisation des objectifs du COP actuel (88 % atteints), cf. [le CR de l'administration](#) et le document mis en lien.

Les orientations stratégiques et les objectifs proposés par l'établissement sont en bonne voie d'être validés. Cf. la rubrique dédiée sur intramet et mentionnons que le document qui retrace les ateliers sur ce projet de COP précise ce que l'« on ne fera pas » (ex. fin de la pub sur notre site internet), tandis qu'une phase de concertation se termine (cf. [espace Confluence](#)).

Bien sûr, la CFDT-Météo exigera de la direction qu'elle inclut dans sa présentation du COP le même cadrage que dans le précédent (p 15) : *« construit sur des hypothèses de stabilité des effectifs de l'établissement et de maintien de ses équilibres financiers. La non-réalisation de ces hypothèses pourra conduire à ajuster le Contrat et l'ambition qu'il décrit. »*

[Le document soumis au CA est consultable ici.](#)

- **afin de pouvoir payer la prime d'intéressement à la performance collective (PIPC), le Conseil a certifié les résultats obtenus.**

Ces résultats au titre des années 2024 et 2025 indiquent 5 objectifs majeurs atteints sur six. En conséquence, 125 € seront versés au titre de 2024 et 175 € au titre de 2025.

- **le CA a pris connaissance de la stratégie numérique grand public (cf. [document](#))**

Enfin, le Conseil a approuvé la signature d'un marché pour le radar de Sembadel, l'engagement de travaux de rénovation du centre de Nantes,

Une présentation de la mise en œuvre de la Cybersécurité à Météo-France a conclu ce CA.

* En seconde page un résumé de l'intervention CFDT-Météo sur les dépenses 2025 *

Résumé de l'intervention CFDT-Météo sur les dépenses 2025

L'intervention de la CFDT-Météo a été faite en 2 temps :

- 1/ sur les recrutements et les flux de personnels,
- 2/ sur le budget

1/ sur les recrutements :

Météo-France a recruté, principalement, des personnels sous contrat en 2025 : plus de 50 %, tandis que par concours de la Fonction Publique on est sur du 25 %.

Cela coûte globalement moins cher à l'établissement que d'avoir des contractuels plutôt que des fonctionnaires, en raison des charges.

Si on peut effectivement se féliciter d'un meilleur taux d'exécution des Equivalents Temps Plein Travaillé, les ETPT à 30 unités du plafond contre 67 unités en 2024, cela est surtout le fait d'avoir eu recours à des contrats infra-annuels.

On est sur 2025 entre 35 à 40 personnes qui sont sur ce type de contrats qui doivent absolument se terminer au 30 décembre ; on n'était qu'à 9 ETP en 2024.

Pour voir le verre à moitié plein, cela soulage certaines de nos équipes grâce à des missions temporaires. Le verre à moitié vide consiste à souligner que ces emplois sont temporaires donc précaires. D'autant que souvent en fin d'année, le contrat se termine sans que l'agent n'ait aucune perspective sur un éventuel retour dans l'Etablissement. Parfois, ce n'est pas qu'il sait qu'il ne va pas revenir, c'est qu'il ne sait pas ce qui l'attend, c'est inconfortable. La vie de certains personnels contractuels n'est décidément pas un long fleuve tranquille.

En tout cas, ce n'est pas nous qui disons que ce type de contrat est précaire, l'État lui-même le reconnaît puisqu'il a instauré une « prime de précarité » pour ces emplois infra-annuels.

Voilà pour la partie recrutements et flux de personnels.

2/ sur le budget et sur la masse salariale :

La Subvention d'État en décembre a été diminuée de 4 M€. L'Etat a pu redéployer ces 4 millions que Météo-France lui a en quelque sorte rendus.

Mais, sur ces 4 millions, côté CFDT-Météo, on souligne qu'il y en a 3,6 qui étaient fléchés masse salariale, dont 3 millions pour les agents sous plafond. Nous avons eu le débat au dernier CA de novembre et il a été acté que des mesures salariales sur l'IFSE seront adoptées en 2026.

La CFDT-Météo a eu des échanges avec le ministère du budget sur ce sujet.

Notre conclusion a consisté à illustrer ce qu'avait donné les mesures salariales 2025 en faveur des personnels, concrètement, en tout cas pour les personnels techniques qui sont environ 2/3 des 2600 personnes de Météo-France.

Les techniciens ont eu 200 € en plus en primes, sur tout l'année, les ingénieurs 670 en plus. Cela correspond à une augmentation de 2 % à 4 % sur leurs primes. Et comme elles ne constituent qu'environ 1/3 du salaire, cela donne pour la plupart des agents une augmentation comprise entre 0,5 et 1 %, très en deça de l'inflation. On tenait tout de même à le signaler.

Ce n'est pas la première année que cela arrive et c'est valable pour une grande partie des agents servant dans la Fonction Publique mais il y a des choses auxquelles on ne s'habitue pas !